

StAH			Zones		
			H-062		
Usage(s) spécifique(s) permis	H: Habitation	H-1: Unifamiliale		•	
		H-2: Bifamiliale et trifamiliale			
		H-3: Multifamiliale			
		H-4: Maison mobile			
	C: Commerce	C-1: Commerce local			
		C-2: Commerce artériel			
		C-3: Commerce régional			
		C-4: Service relié à l'automobile			
		C-5: Divertissement, hébergement et restauration			
	I: Industrie	I-1: Industrie légère			
		I-2: Industrie moyenne			
	P: Public et communautaire	P-1: Parc, terrain de jeux et espace naturel		•	

StAH			Zones	
			H-062	
Usage(s) spécifique(s) permis	P: Public et communautaire	P-2: Service public et communautaire		
		P-3: Infrastructure et équipement		
	E: Espace vert	E-1: Espace vert		
		E: Espace vert		
	Usage(s) spécifique(s) permis			
	Usage(s) spécifique(s) exclus			
	Classes d'usages permises			
Normes spécifiques	Structure du bâtiment	Isolée		•
		Jumelée		
		Contiguë		
	Dimensions du bâtiment	Largeur minimale (m)		8
		Profondeur minimale (m)		7
		Superficie de bâtiment minimale (m <sup>2</sup> )		56
		Hauteur en étage(s) minimale		1
		Hauteur en étage(s) maximale		2
Hauteur en mètres minimale		4		

StAH			Zones		
			H-062		
Normes spécifiques	Dimensions du bâtiment	Hauteur en mètres maximale		10.5	
		Densité d'occupation	Coefficient d'emprise au sol (%)		8
	Nombre logements/terrain maximal (m2)			1	
	Marges	Avant minimale (m)		7.5	
		Latérale minimale (m)		6	
		Latérales totales minimales (m)		12	
		Arrière minimale (m)		10	
	Lotissement	Terrain	Largeur moyenne minimale (m)		50
			Profondeur moyenne minimale (m)		60
			Superficie minimale (m2)		4000
Divers	PIIA				
	Notes particulières			(H-062 1)	
Amendements					

Note(s) :

(H-062 1) Nonobstant les normes de lotissement mentionnées à la grille, les terrains situés en bordure des lacs doivent avoir une superficie minimale de 6 000 m<sup>2</sup>, une largeur minimale de 60 m et une profondeur minimale de 60 m.